



TP CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

Cette formation permet d'acquérir les compétences pour réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

DÉBOUCHÉS

- / Conducteur Routier
- / Routier
- / Conducteur de messagerie
- / Conducteur routier avec spécialisation (citerne, frigorifique, ...)

DURÉE

434 heures (399h de formation et 35h de validation)

POUR S'INSCRIRE / AFTRAL.COM

SECTEUR
Transport

NIVEAU DE SORTIE
Qualifiante et/ou diplômante -
obtention diplôme de Niveau 3 (CAP)

FILIÈRE
Professionalisation



TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur Porteur

Certification enregistrée au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles le 23/07/2020 pour une durée de 5 ans

RECRUTEMENT

- / Jeunes de 18 ans minimum, titulaire du permis B
- / Salariés sous certaines conditions
- / Demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH,...) ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)
- / Satisfaire à la visite médicale d'aptitude à la conduite des véhicules lourds

QUALITES REQUISES

- / Titulaire du permis B
- / Apte médicalement à la conduite des véhicules lourds, avant la formation

CONTENU DE LA FORMATION

- / Règles générales du code de la route et spécificités liées aux véhicules de transports routiers de marchandises
- / Contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport
- / Conduite et manœuvres en sécurité d'un véhicule isolé de TRM > 3,5 t
- / Dysfonctionnements du véhicule et intervention mineure
- / Prise en charge et livraison de la marchandise lors d'un transport national ou international
- / Préparation du véhicule en vue d'un chargement ou déchargement
- / Arrimage d'un chargement
- / Prévention des risques
- / Principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- / Transport de matières dangereuses en colis
- / Session d'examen

VALIDATION

- / Titre professionnel de conducteur routier "marchandises sur porteur" qui donne par équivalence le permis de conduire C. Au vu de ce titre professionnel, le stagiaire se verra remettre une carte de qualification Conducteur
- / Attestation de formation à la conduite de véhicules transportant des matières dangereuses : Certificat ADR - Formation de base, si succès au contrôle de connaissances final

LES + DE LA FORMATION

- / Une voie d'insertion professionnelle privilégiée
- / Un accompagnement dans les démarches administratives
- / Une mise en relation avec les entreprises

LES + DE L'ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE)

- / Un contrat de travail en CDD ou CDI
- / Un salaire pendant toute la durée du contrat
- / Une formation entièrement financée et rémunérée
- / Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise
- / Un accompagnement par un tuteur d'entreprise
- / Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à des réductions

LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- / Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation
- / Possibilité d'exonération et d'aides de l'Etat via Pôle Emploi sous certaines conditions
- / Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL
- / Pré-recrutement par les services AFTRAL



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Cette fiche présente les grandes lignes de la formation. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la fiche programme sur le site aftral.com.

Votre centre AFTRAL